

Agroalimentaire : les industriels étrangers boudent la France

AGROALIMENTAIRE

Le premier baromètre sur les investissements étrangers dans le secteur des produits de grande consommation montre une perte d'attractivité.

Dominique Chapuis

Si la France se targue depuis quatre ans d'être numéro un en Europe pour les investissements étrangers, ce n'est pas le cas dans tous les secteurs industriels. Pour l'agroalimentaire et les produits de grande consommation (hygiène, droguerie, parfumerie), l'Hexagone est moins attractif. C'est le constat que vient de faire l'Ilec, le club des grands groupes de l'alimentaire. A sa demande, le cabinet EY publie la première étude dédiée à ce secteur, qui pèse 254 milliards d'euros pour une valeur ajoutée de 52 milliards. C'est ce même cabinet EY qui chaque année réalise le baromètre de l'attractivité du pays.

Ses conclusions sont sans appel. « Cette industrie est à rebours du reste des secteurs », constate Marc Lhermitte, senior partenaire EY. Au moment de choisir entre plusieurs filiales, les investissements de ces géants mondiaux partent dans les pays voisins.

42 % des groupes internationaux interrogés prévoient de réduire leur présence en France.

Ainsi, 42 % des groupes internationaux interrogés (60 % des grandes marques nationales) dans cette enquête prévoient de réduire leur présence en France. Dans les trois ans, une entreprise sur six se dit prête à fermer des usines. Et les projets ne se bousculent pas, 4 filiales sur 10 se sont vu refuser une implantation en France par leurs maisons mères.

Nestlé a fermé ou cédé 16 usines en France en vingt ans. Depuis 2014, Unilever s'est séparé de 4 sites. Un retrait inquiétant, car ces groupes, comme Mars, qui a 8 usines sur le territoire, sont un débouché pour les agriculteurs. « Plus de 60 % de la viande que nous utilisons dans nos aliments pour chiens et chats vient des abattoirs français », indique le dirigeant du groupe en France, Romain Dumas.

Les causes de cette perte d'attractivité sont le niveau des marges plus faibles qu'ailleurs, et la qualité des relations commerciales. Alors que les négociations viennent de commencer entre industriels et grande distribution, cette défiance vis-à-vis des grands commerçants est pointée du doigt.

Selon l'Ilec, la rentabilité en France serait trois fois plus faible en moyenne qu'au niveau mondial. « Le niveau de marge de l'excédent brut d'exploitation de ces filiales parmi nos membres a été inférieur à 5 % en 2022 contre 21 % à 22 % au niveau de leur groupe », souligne Richard Panquialt, président-directeur général de l'Ilec. ■

Guyana : l'eldorado convoité des pétroliers américains

ÉNERGIE

Chevron et surtout ExxonMobil sont les principaux bénéficiaires des découvertes de pétrole exceptionnelles qui ont eu lieu dans ce petit pays d'Amérique du Sud ces dernières années.

Nicolas Rauline

62 % de croissance l'an dernier, 38 % attendus cette année... Le Guyana affole les compteurs. Cela ne pouvait pas laisser indifférent son voisin vénézuélien, emporté dans une inflation galopante, lourdement endetté et aux prises avec une crise sociale qui n'en finit pas. Le régime de Nicolas Maduro a voté ce week-end en faveur de l'annexion des deux tiers du territoire du Guyana, ses 800.000 habitants et ses immenses réserves pétrolières.

L'ancienne Guyane britannique, indépendante depuis 1966, a recherché du pétrole dans son sous-sol pendant quarante ans, encouragée par les découvertes chez ses voisins, Brésil, Venezuela ou Trinidad-et-Tobago. En vain. Jusqu'en 2015, quand ExxonMobil fait une découverte majeure dans le bloc de Stabroek, en mer, au large des côtes guyanaises.

Se produit alors un phénomène rarissime : les découvertes se suivent à un rythme effréné. Sur les 37 puits explorés par ExxonMobil, 32 se révèlent fructueux. « De loin le taux de succès le plus élevé de l'industrie dans l'histoire moderne », s'enthousiasmait récemment Bank of America dans une note.

Le raté de Shell

Les réserves du pays sont estimées aujourd'hui à 11 milliards de barils, ce qui le place d'ores et déjà au 17^e rang mondial. Et l'exploration n'est pas terminée. Le Guyana pourrait aussi être le quatrième producteur offshore mondial en 2035, selon



ExxonMobil est le principal opérateur des gisements du Guyana. Photo Christopher Gregory/NYT-Redux/RÉA

Rystad Energy, avec 1,7 million de barils par jour. Tout le monde n'a pas eu la patience d'attendre.

En 2014, l'anglo-néerlandais Shell, déjà lassé par des recherches infructueuses dans les années 1970, décide de vendre à prix cassés sa participation dans le projet à une société jusqu'ici spécialisée dans le schiste américain, Hess, qui veut se diversifier. Hess est alors l'une des deux seules sociétés, avec le Chinois Cnooc, à avoir répondu aux... 35 lettres envoyées par Exxon, qui cherchait désespérément de nouveaux partenaires. La transaction est finalisée un an à peine avant les découvertes... « L'acquisition par Hess d'un permis d'exploration a été la meilleure opération de l'histoire moderne dans le pétrole... et l'une des pires décisions de Shell », témoignait un analyste il y a quelques semaines dans le « Financial Times ». Hess réalisera une plus-value gigantesque. Le rachat de 30 % du projet à Shell n'aurait pas dépassé quelques centaines de millions de dollars.

Près de dix ans plus tard, en octo-

bre dernier, Hess est vendu à Chevron pour 53 milliards de dollars, les actifs au Guyana représentant entre 25 et 50 % de la valeur de la société, selon les analystes. Chevron touchera donc sa part du gâteau : l'an dernier, alors que la production ne fait que démarrer et qu'elle devrait être multipliée par trois d'ici à 2027, Hess a empoché 1,5 milliard de dollars de bénéfices au Guyana, Exxon 2,7 milliards.

Les compagnies pétrolières bénéficient d'un accord avantageux passé avec l'Etat guyanien : les bénéfices sont partagés à 50-50 entre l'Etat et le consortium, les impôts sur les bénéfices et les sociétés ne sont pas prélevés sur la part des compagnies, mais sur celle de l'Etat, et le remboursement des coûts du consortium est garanti. ExxonMobil, qui considère le Guyana comme le « joyau de la couronne » a d'ailleurs dévoilé un nouveau plan d'investissement de plus de 12 milliards de dollars dans le pays... Dans le sillage des majors américaines, d'autres pourraient suivre. Total-

Energies possède, par exemple, des participations dans deux blocs, Orinduik (15 %) et Canje (35 %), qui n'en sont encore qu'à la phase d'exploration – contrairement au projet du groupe français dans le pays voisin du Suriname, où les études d'ingénierie ont démarré.

Washington surveille

Si le pétrole du Guyana attire autant les convoitises, c'est qu'il possède des caractéristiques géologiques exceptionnelles. Il est relativement « facile » à extraire et « pur ». Ses coûts de production sont bas, entre 25 et 35 dollars le baril. Avec un prix du baril qui flirte aujourd'hui avec les 80 dollars, les marges sont donc considérables. Du fait de sa composition, son raffinage est aussi aisé et il donne une plus grande quantité de produits transformés. Enfin, les émissions de CO₂ y seraient deux fois inférieures à des projets offshore classiques.

Le brut de son voisin vénézuélien est de moindre qualité. Surtout, quinze années après la vague de

nationalisations opérée par Hugo Chavez, les infrastructures de Caracas sont dans un état déplorable, ce qui pèse sur la production et les exportations. La production vénézuélienne ne s'est toujours pas remise de la crise du Covid : elle reste trois fois inférieure à son niveau moyen observé entre 2002 et 2016, à un peu plus de 750.000 barils par jour. Ce qui fait peser de grosses incertitudes sur ses capacités à exploiter le pétrole guyanien, si jamais il venait à mettre la main dessus...

Autre facteur, qui rend le scénario d'une annexion compliqué : l'importance stratégique du pétrole guyanien. Le pays amazonien sera, au cours des prochaines années, l'un des principaux contributeurs du marché mondial hors Opep. Un contrepois à l'influence de l'Arabie saoudite et de la Russie. Et les Etats-Unis sont déterminés à y protéger leurs intérêts. Le secrétaire d'Etat Antony Blinken l'avait assuré au président Irfaan Ali lors de sa visite cet été. ■

Avec sa gigafactory, Symbio vise 50.000 piles à hydrogène par an

ÉNERGIE

La coentreprise de Stellantis, Michelin et Forvia a inauguré mardi sa gigafactory près de Lyon.

Les actionnaires demandent à l'Etat de garantir un bonus à l'achat des véhicules sur les cinq prochaines années.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Au cœur de la vallée de la chimie lyonnaise, Symbio a inauguré mardi SymphonHy, sa gigafactory à Saint-Fons (Rhône). Un outil rutilant qui doit lui permettre de changer d'échelle et d'atteindre 50.000 systèmes de piles à hydrogène. « C'est la première usine en France et la plus importante en Europe, qui industrialise une pile à hydrogène », insiste Philippe Rosier, directeur général de Symbio, qui vise d'abord le marché des utilitaires, puis celui des poids lourds à partir de 2027.

La coentreprise de Michelin, Forvia et Stellantis mobilise un milliard d'euros pour son déploiement

industriel d'ici à 2028, dont plus de la moitié provient du PIIEC hydrogène (projet important d'intérêt européen commun) abondé par l'Etat et l'Union européenne. La région Auvergne-Rhône-Alpes a contribué, elle, à la formation des salariés et à des travaux de R&D.

Le site emploie déjà 650 salariés, auxquels s'ajoutent la centaine de personnes qui travaillent sur le site de Vénissieux. Celui-ci continue la production de petites séries et les tests. Il sera progressivement transféré vers la nouvelle usine durant l'année 2024.

« Encore trop chère »
« Nous avons inauguré les dépenses, reste à trouver les recettes. Cette inauguration n'est qu'un point de départ », a lancé Carlos Tavares, le

« Nous avons inauguré les dépenses, reste à trouver les recettes. Cette inauguration n'est qu'un point de départ. »

CARLOS TAVARES
Patron de Stellantis

patron de Stellantis, demandant à Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, et à Roland Lescure, ministre délégué à l'Industrie, de maintenir le bonus à l'achat de véhicules à hydrogène pour les cinq prochaines années. « La technologie est encore trop chère. Sans soutien à l'acquisition des pays européens, la filière s'écroulera », a averti le dirigeant des marques Peugeot, Citroën, Opel, Fiat et Chrysler.

Présents à l'inauguration, les représentants du gouvernement n'ont pas apporté de réponse, même s'ils assurent que l'Etat continuera de soutenir la structuration de la filière hydrogène à travers son plan à 9 milliards d'euros.

Diviser le coût par deux

Symbio travaille pour une vingtaine de clients, dont les bus Safrax, les tracteurs de parc logistique Gausin, le rétrofitteur de bus et camions GCK, et bien sûr son actionnaire Stellantis. Celui-ci s'engage à produire des fourgons type Boxer en Italie et en Pologne, et les Expert à Hordain (Nord). La capacité est de 5.000 unités par an, mais seuls 400 véhicules environ sont commandés, a dévoilé Carlos Tavares.

Cette nouvelle usine permet à Symbio d'abaisser le coût d'un système hydrogène autour de 10.000 euros. « Il nous reste des gains de productivité à trouver pour diviser

par deux le coût et concurrencer le pack batteries monté sur un véhicule électrique », admet Philippe Rosier, qui espère que la parité sera atteinte d'ici à 2030. Présent aussi en Californie depuis le printemps à travers

une ligne d'assemblage final, Symbio étudie l'opportunité d'une seconde unité de production en France. L'annonce dépendra aussi des négociations autour des aides à l'achat. ■


AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE LE 22 DÉCEMBRE 2023

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société ORPEA, appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à se prononcer sur diverses résolutions, se tiendra le **vendredi 22 décembre 2023 à 9h30**, au Comet Meetings Bourse, 35, rue Saint-Marc 75002 Paris.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les documents préparatoires à l'Assemblée générale sont disponibles sur simple demande des actionnaires auprès d'ORPEA – Service Relations Investisseurs, 12 rue Jean Jaurès – CS 10032, 92813 Puteaux Cedex – ainsi que sur le site Internet de la Société : www.orpea-group.com, rubrique « Actionnaires » puis, « Assemblées Générales ».

L'avis préalable a été publié au BALO du 17 novembre 2023. L'avis de convocation a été publié au BALO et dans le journal d'annonces légales Actu-juridique.fr ce jour. Ils sont téléchargeables sur le site internet d'ORPEA à l'adresse mentionnée au paragraphe précédent.

Pour participer à cette Assemblée générale, vous devez au préalable justifier de votre qualité d'actionnaire.



Relations investisseurs
financegroupe@orpea.net



Communication financière
Tél. : 01 44 71 94 94
orpea@newcap.eu